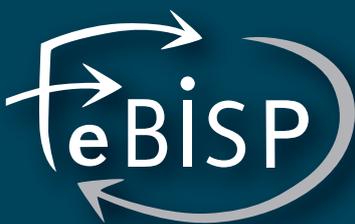


Tout est possible !



20

2016
La **FeBISP**
fête ses 20 ans



L'insertion

LE MAGAZINE DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE D'INSERTION À BRUXELLES

DU 25 SEPTEMBRE AU 25 DÉCEMBRE 2016 • N°110



3 Edito

4 Brèves

- Reprise du « GT EMA »
- La Mission Locale de Saint-Josse a fêté ses 25 ans
- Actiris : changement d'adresse
- Inauguration du projet Divercity
- L'ULAC prend les logements en main et clôt un chantier de rénovation vieux de 22 ans
- La Mission Locale d'Ixelles et Form@XL ont déménagé
- Changement de direction au Centre de Formation d'Animateurs (CFA)



6 Actualités

- Données sensibles - Saison 2
- Plan Formation 2020



13 Dossier spécial 20 ans FeBISP

- Utopie et insertion, de l'idée à l'action
 - L'utopie ancrée dans la réalité
 - Créer une histoire et la raconter
 - Quelle place reste-t-il pour respirer ?
 - Des idées aux propositions
- 652 !
 - Mercis
 - Les 20 ans en chiffres
 - Tout est possible, mais il ne suffit pas de croire



25 Allô Bruxelles, Allô la Terre

- Des résultats imprévus

27 Rencontre

- Avec les comédiens de *Tout est possible !*

29 Le feuilleton de la FeBISP

- Episode final : une fédération au service de ses membres

L'année 2016 se termine. Une année tout en contraste. Des moments tragiques avec les attentats qui ont frappé Bruxelles. Une ville perturbée qui vit au ralenti durant plusieurs semaines.

Des moments durs en termes de perte d'emplois : des décisions d'entreprises qui annoncent la perte de plus de 12.000 postes de travail.

Des questions sur notre société, sur son sens, sur sa cohésion, sur son futur...

Mais aussi un chômage qui semble, à Bruxelles, prendre une courbe descendante, surtout pour les jeunes de moins de 25 ans.

Par ailleurs, l'annonce d'un Plan de formation ambitieux pour la Région bruxelloise.

Et bien d'autres choses positives ou négatives, touchant de près ou de loin les politiques d'emploi et de formation...

Au-delà de ces événements, 2016 fut pour la FeBISP une année particulière : la fédération a fêté ses 20 ans d'existence. Pour marquer cette date, importante pour tous les acteurs de l'ISP et de l'ESI, nous voulions à la fois susciter un moment de réflexion sur le sens et l'avenir de nos sociétés et mettre en valeur le travail extraordinaire que font tous les opérateurs d'ISP et d'ESI à Bruxelles, avec et pour les stagiaires ou les travailleurs en insertion.

Et avant tout, nous voulions partager un moment de fête avec eux et avec tous les partenaires publics et associatifs qui initient, collaborent ou participent aux actions d'insertion socioprofessionnelle.

Cette volonté s'est traduite par deux événements forts durant le mois d'octobre. Pour le moment de réflexion, la 20^{ème} journée d'étude de la FeBISP avait pour thème « Utopie et insertion, de l'idée à l'action ». Plus de 120 personnes ont participé à des réflexions et des débats qui furent riches et passionnants.

Pour le moment festif, l'événement des 20 ans de la FeBISP a réuni plus de 650 personnes : des stagiaires de l'ISP, des travailleurs en insertion de l'ESI, des travailleurs de ces deux secteurs, des représentants des ministres, des députés régionaux, des représentants de Bruxelles Formation et d'Actiris, des CPAS, des fédérations patronales, des syndicats et beaucoup d'autres...

Les discours des représentants des ministres concernés par nos secteurs et celui du président de la FeBISP ont mis en avant les enjeux et les perspectives pour les prochaines années. Et surtout, un spectacle a fait vivre les réalités des 1.200 travailleurs de l'ISP et de l'ESI et des milliers de personnes qui fréquentent, chaque année, les Missions Locales, les OISP ou les structures d'économie sociale. De la vérité, de l'humour et de l'émotion...

Ce numéro 110 de L'insertion fait un large écho à ce 20^{ème} anniversaire qui, au-delà du moment présent, nous a donné une force et une énergie pour poursuivre notre travail au quotidien avec les travailleurs sans emploi mais également pour continuer à porter ensemble des valeurs de justice sociale, de solidarité et de fraternité !

Bonne lecture,

Pierre Devleeshouwer
Directeur de la FeBISP

Reprise du « GT EMA »

Ou pour être plus clair, du groupe de travail « employé(e) administratif/administrative ». Depuis 2014, huit OISP¹, proposant tous des formations d'employé(e) administratif(ve), travaillaient à la rédaction de référentiels communs au sein d'un groupe de travail opérationnel initié par Bruxelles Formation et par la FeBISP et conduit par Gaëlle Lanotte, conseillère pédagogique au service « Etudes et Développement » de Bruxelles Formation. Construits sur le modèle des profils de formation du SFMQ², les référentiels de compétences et de formation avaient été clôturés et validés par les directions respectives des ASBL mi-2015. Ces travaux se sont poursuivis par l'élaboration du référentiel d'évaluation et par la construction

d'une situation-épreuve, correspondant à une des Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) du référentiel de formation. Cette étape a été clôturée et validée en mars 2016. Au-delà des documents formels qui ont été réalisés, les nombreuses réunions de travail ont permis aux participants - principalement des formateurs et coordinateurs pédagogiques - d'échanger des pratiques, de mutualiser des supports et outils pédagogiques et de mesurer les enjeux de la démarche référentielle pour les stagiaires en formation qualifiante. Il a été décidé de poursuivre la co-construction de situations-épreuves pour l'ensemble des UAA du métier d'employé(e) administratif(ve). Les travaux ont donc repris en novembre 2016, avec pilotage opérationnel et soutien méthodologique de la FeBISP.

L'épreuve conçue en début d'année a déjà été testée dans cinq des OISP participantes et le seront prochainement dans les autres centres de formation : une évaluation de cette première expérimentation permettra d'ajuster la conception des épreuves suivantes afin qu'elles soient adaptées aux réalités de terrain et au public ISP.



1 Cefaid, Cefig, Cenforgil, COFTeN, Form@xl, Idée 53, Interface 3, Le Piment.
2 Service Francophone des Métiers et des Qualifications.

La Mission Locale de Saint-Josse fête ses 25 ans



Photo : Clément Huylenbroeck

Des bougies sur un gâteau d'anniversaire et de la musique ? Oui, mais la fête des 25 ans de la Mission Locale de Saint-Josse-ten-Noode, c'était beaucoup plus que ça. La semaine du 21 novembre débutaient les festivités avec une matinée d'échanges. Le président de la Mission Locale mais également le bourgmestre, le ministre régional de l'emploi et la FeBISP ont souligné le travail réalisé par la Mission Locale et soulevé les enjeux auxquels doivent faire face les acteurs de l'ISP. Le lendemain, les stagiaires des formations

auxiliaires de l'enfance (en collaboration avec la Cobeff) et fontainiers étaient mis à l'honneur. Les familles, les membres du conseil communal et l'équipe de la Mission Locale étaient réunis pour une cérémonie émouvante de remise des attestations de fin de formation. Deux jours plus tard, place aux femmes et aux hommes qui ont fait et font la Mission Locale à travers une expo-photos rétrospective des projets élaborés pour l'emploi et la formation des Tennesois.

Actiris : changement d'adresse

Au mois de novembre, Actiris a déménagé à la Tour Astro à Saint-Josse-ten-Noode. Celle-ci réunira dans ses murs Actiris, le VDAB Brussel et certains services de Bruxelles Formation, dans la perspective de faciliter le trajet emploi-formation des chercheurs d'emploi bruxellois. C'est également là que la future « Cité des Métiers » verra le jour en 2017. Si différents services d'Actiris sont restés inaccessibles au public pendant quelques jours, ils fonctionnent tous aujourd'hui normalement. Nouvelle adresse : Tour Astro, Avenue de l'Astronomie, 14 à 1210 Bruxelles. Infos via www.actiris.be ou le Contact Center (0800 35 123).



Inauguration du projet Divercity

Le projet Divercity a pour objectif la création d'un ensemble d'équipements collectifs et d'un espace vert récréatif sur une ancienne friche industrielle située à Forest. Cela fait bien longtemps que Maggy Iglesias, directrice de l'ASBL FOR-E.T., qui comprend un Atelier de formation par le travail et une ILDE, nous le promettait. A la fin de l'été, ça y est, ils sont enfin dans les murs ! L'ASBL a en effet rejoint le projet Divercity ; 6.000 m² situés le long

de l'avenue du Pont de Luttre pour la localisation d'équipements utiles au quartier. Comprenant un restaurant pédagogique, une crèche, un centre de jour pour personnes âgées, une antenne de la Maison des Jeunes, le tout agrémenté d'une aire de jeux, Divercity se veut un vaste espace d'échanges, de mixité et de rencontres. Longue vie à cet ambitieux projet citoyen dont il faut également souligner l'ouvrage architectural à la croisée des deux lignes de chemin de fer qui le surplombent.



Restaurant pédagogique Foresto (FOR.E.T.)

L'ULAC prend les logements en main et clôt un chantier de rénovation vieux de 22 ans

Depuis que l'Union des Locataires d'Anderlecht Cureghem (ULAC) a conclu un bail emphytéotique en 2015, elle est

parvenue à finaliser, avec le concours du Centre de Rénovation Urbaine, un chantier de requalification de quatre logements pour familles nombreuses et d'un espace communautaire visant à renforcer les liens sociaux. Pour mener à bien ces projets, l'ULAC a confié plus

de 30% des travaux à des structures d'ESI telles que Boulot et Casablanca. Gérés par l'Agence Immobilière Sociale d'Anderlecht Cureghem, ces logements verront leurs nouveaux occupants investir les lieux début 2017.

La Mission Locale d'Ixelles et Form@XL ont déménagé

La Mission Locale d'Ixelles pour l'emploi et la formation fait peau neuve. Ses deux antennes sont à présent regroupées dans un nouveau bâtiment situé Rue du collège 30, tout près de la maison communale. Form@XL, un OISP qui organise notamment une formation qualifiante d'employé(e) bureautique a également déménagé dans ces nouveaux locaux. Outre les services de la Mission Locale et de Form@XL, l'établissement accueille une antenne Actiris, le service Emploi de la commune et l'Agence locale pour l'emploi.



Changement de direction au Centre de Formation d'Animateurs (CFA)



Vincent Gallez et Lamia Kebboull

Après quatre années d'aventures belges, Lamia Kebboull a décidé de retrouver le soleil méridional et d'installer ses pénates à Marseille. C'est Vincent Gallez qui reprend le flambeau de la direction du CFA, heureux de retrouver le monde associatif, après huit années passées au Service de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Bon vent à chacun !

Données sensibles – Saison 2

→ Christine Duquesne

Rappelez-vous : en juin 2015, les OISP bénéficiant du soutien financier du Fonds social européen apprenaient que pour la programmation 2014-2020, ils devaient désormais récolter auprès des stagiaires des données à caractère personnel dites « sensibles », ce qui avait suscité de vives réactions dans le secteur de l'insertion et amené la FeBISP, mandatée par ses membres, à entamer différentes actions. Un an après, le dossier est toujours en cours.

Retour sur un dossier à épisodes

Dans un article de L'insertion paru en décembre 2015¹, nous rappelions le malaise des OISP face à cette nouvelle exigence, tant sur le fond que sur la forme. Beaucoup de questions se posent en effet sur la catégorisation des personnes (sujette à interprétation), les modalités de collecte des données et l'utilisation qui pourrait en être faite.

Pour rappel, les « fichiers stagiaires » que chaque opérateur devait remplir pour la programmation précédente comportaient déjà des données obligatoires « bloquantes » (nom, prénom, nationalité, date de naissance, niveau d'études, durée de chômage, etc.) qui restent inchangées. Ce qui change pour cette programmation-ci, c'est l'ajout de données obligatoires « non-bloquantes » concernant des renseignements effectivement beaucoup plus sensibles (situation familiale, appartenance à des minorités ethniques, handicaps, assuétudes, passé carcéral, etc.) que les opérateurs doivent recueillir auprès des stagiaires via un formulaire à compléter. Ces derniers ont la possibilité de refuser de répondre à ces questions, mais reste aux opérateurs de pouvoir « apporter la preuve documentée du refus », en d'autres termes de pouvoir fournir des pièces (signées par les stagiaires) prouvant qu'ils ont fait le nécessaire pour obtenir ces données...



Les OISP ont été unanimes à qualifier la demande d'intrusive, stigmatisante et de nature, évidemment, à mettre à mal la relation de confiance avec les travailleurs sans emploi (TSE), indispensable pour effectuer un travail pédagogique et un accompagnement psychosocial et socioprofessionnel de qualité.

Réactions et absence de réactions

La FeBISP avait donc à l'époque entamé différentes actions pour que le FSE sursoie à cette obligation. Nous avons interpellé conjointement le FSE, le Cabinet du Ministre Didier Gosuin et saisi d'une demande d'avis le Centre inter-fédéral pour l'égalité des chances (devenu entre-temps UNIA) et la Commission pour la protection de la vie privée.

L'Agence FSE est restée sur ses positions, arguant de la nécessité d'obtenir ces données pour « démontrer l'efficacité des politiques européennes », les règlements 2014-2020 contenant des dispositions renforcées en matière de suivi et d'évaluation. Elle évoque aussi l'anonymisation du traitement des données. Mais comment la garantir dès lors que les formulaires à remplir sont nominatifs et qu'il n'y a aucune modalité prévue quant à leur conservation ?

Du côté de la FeBISP, on comprend évidemment la nécessité pour le FSE de s'assurer de la pertinence et de l'efficacité des programmes qu'il soutient. Mais, comme on dit, il y a la manière... Le Cabinet du Ministre Didier Gosuin, lui, n'a pas donné suite à nos courriers.

¹ L'insertion n°107, décembre 2015 : « Données sensibles exigées par le FSE, légales et/ou légitimes ? ».

UNIA, par contre, a remis ses conclusions en décembre 2015 : elles rejoignent les préoccupations des OISP. S'il n'y avait pas à proprement parler d'illégalité dans la procédure selon son rapport, il y avait par contre à l'évidence des « risques de stigmatisation et de comportements discriminatoires ». Le centre épinglait également les risques liés à l'absence d'encadrement de cette collecte de données imposée aux opérateurs. Dans ses conclusions, il suggérait de décider d'un moratoire – ce qui n'a pas été entendu par l'Agence FSE – sur la collecte des données jusqu'à ce que la Commission pour la protection de la vie privée se soit prononcée sur cette question.

Au moment de la parution de notre précédent article, la Commission de la vie privée n'avait pas encore rendu son avis sur le caractère approprié et juridiquement justifié de cette obligation au regard de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. C'est aujourd'hui chose faite. Elle a rendu son avis en juillet 2016.

La recommandation de la Commission pour la protection de la vie privée

En substance, l'avis de la Commission rappelle que si le traitement des données à caractère personnel du type de celles demandées par le FSE est en principe interdit, la loi sur la protection de la vie privée prévoit néanmoins que « de telles données peuvent être traitées lorsque le traitement est nécessaire à la réalisation de finalités fixées par ou en vertu d'une loi, décret, ordonnance ou pour des motifs d'intérêt public ».

En conclusion, et eu égard aux obligations d'évaluations des politiques du Fonds social européen, dans le but d'améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficacité de ses programmes, le



traitement de ces données peut donc être légitimé. La recommandation de la Commission insiste cependant sur les finalités et la proportionnalité du traitement.

Elle ajoute que la loi sur la protection de la vie privée prévoit que « lorsque le traitement de données à caractère personnel (...) est exclusivement autorisé par le consentement écrit de la personne, ce traitement est néanmoins interdit lorsque le responsable du traitement est l'employeur présent ou potentiel de la personne ou lorsque la personne concernée est en situation de dépendance vis-à-vis du responsable du traitement ». Ce qui est, dans un certain sens, le cas vis-à-vis des opérateurs, mais également du FSE. Dès lors, la Commission recommande à l'Agence FSE de solliciter un intégrateur de services.

La Commission pour la protection de la vie privée considère donc bien que les modalités, initialement prévues par l'Agence FSE pour la récolte de ces données par les opérateurs bénéficiaires du FSE, ne garantissent pas suffisamment une anonymisation de cette procédure. L'évaluation des programmes ne nécessite pas, en effet, d'individualiser les stagiaires au niveau de l'Agence FSE : le codage des données devrait pouvoir se faire via cet organisme

intermédiaire. Un intégrateur pourra de manière totalement anonymisée, être chargé de faire les extractions nécessaires pour les communiquer ensuite de manière codée, sous forme statistique.

A charge donc pour l'Agence FSE de prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre la solution proposée et d'accomplir les démarches adéquates à cette fin.

La FeBISP a une nouvelle fois interpellé le Ministre bruxellois de l'emploi et de la formation professionnelle, Didier Gosuin, et le Ministre-Président de la Wallonie, Paul Magnette, sur cette question en leur rappelant la teneur du rapport de la Commission. Elle leur demande expressément d'établir un moratoire pour la collecte des données en 2016 par les opérateurs, d'engager une procédure de collecte de données en 2016 et 2017 conforme aux dispositions de la recommandation de la Commission de la protection de la vie privée, c'est-à-dire en sollicitant un intégrateur de services pour agir comme intermédiaire, et de garantir la mise en place de cette procédure dans des délais les plus courts possibles afin d'assurer un cadre sécurisant pour les opérateurs bénéficiaires du FSE.

Suite au prochain épisode...

Plan Formation 2020

→ François Geradin

En 2014, la Déclaration de politique générale de la COCOF annonçait l'objectif d'adopter un plan quinquennal de développement de l'offre de formation professionnelle pour les francophones de Bruxelles. Ce plan, actuellement encore à l'état de projet, a été réalisé dans le cadre de la Stratégie 2025. Intitulé « Qualifier les Bruxellois pour l'emploi », ce projet de « Plan Formation 2020 » a été soumis dès septembre 2016 pour avis à différentes instances consultatives. Retour sur les principales mesures de ce Plan et sur les points d'attention et de vigilance relevés par la FeBISP.

Objectifs et publics

Le Plan Formation 2020, qui veut « contribuer à améliorer la participation des Bruxellois à l'emploi, en améliorant leurs compétences et niveaux de certification et en concrétisant le droit à la qualification tout au long de la vie », vise les demandeurs d'emploi peu diplômés et, plus spécifiquement, les jeunes (de moins de 30 ans avec un focus particulier sur les moins de 25 ans). Il est également mentionné qu'une attention spécifique se fera pour les travailleurs en reconversion, pour les personnes de nationalité ou d'origine étrangères (dont les primo-arrivants), pour les demandeurs d'emploi de longue et de très longue durée ainsi que pour ceux âgés de plus de 55 ans. On voit donc ici très clairement que le public ISP est directement concerné par ce Plan Formation 2020.

Structure et mesures

Les 39 mesures spécifiques de ce Plan se structurent en quatre grandes parties :

1. Stratégie de développement quantitatif de l'offre de formation et orientations à donner à cette offre.
2. Mesures permettant à la formation de produire ses pleins effets, tant par la fluidification des parcours d'insertion professionnelle que par le développement de synergies Enseignement-Formation-Emploi.

3. Amélioration du pilotage de l'offre de formation sur le territoire de la Région bruxelloise.

4. Orientations envisagées en matière de gestion budgétaire.

Les mesures touchant plus spécifiquement au secteur de l'insertion socioprofessionnelle se situent principalement dans les deux premières parties du Plan. Passons-les en revue en les commentant. Tous les points d'attention et de vigilance formulés par la FeBISP ci-dessous ont été portés dans les instances d'avis où la FeBISP est présente et ont été communiqués au ministre Didier Gosuin.

Développement et orientation du développement de l'offre de formation

La première mesure du Plan est d'ordre quantitative : former 3.000 chercheurs d'emploi supplémentaires par an pour atteindre, en 2020, 20.000 bénéficiaires différents. Plus spécifiquement, il est stipulé qu'« une augmentation de 1.800 places sera assurée par les partenaires conventionnés avec Bruxelles Formation, c'est-à-dire en large majorité les OISP ». La FeBISP a indiqué qu'elle était favorable à ce renforcement de l'offre de formation, à condition toutefois que soient prévus le cadre et les moyens nécessaires pour que ce développement de l'offre ISP soit efficace et durable.

La mesure 5 du Plan prévoit le renforcement des formations pré-qualifiantes afin qu'elles puissent permettre un passage plus direct en formation qualifiante. Plus spécifiquement, « des modules courts » seront organisés, non plus seulement en amont d'un parcours conduisant à la formation qualifiante, mais également « en parallèle et en appui de celle-ci ». La FeBISP a formulé un point de vigilance, par rapport notamment à la pertinence de tels modules courts pour un public ISP. Ancrer les apprentissages de base nécessite du temps et il ne faudrait pas des modules trop courts risquant au final de fragiliser les parcours des personnes plutôt que de les renforcer.

La mesure 6 du Plan, quant à elle, prévoit que les opérateurs « développeront et réorienteront leur offre de formation qualifiante en se basant sur un cadre commun de programmation ». Ce cadre se basera notamment sur une analyse des secteurs et métiers porteurs, sur une liste des métiers en pénurie et sur les domaines prioritaires de la Stratégie 2025. La FeBISP demande qu'un croisement soit fait entre les métiers identifiés et le niveau de base nécessaire pour accéder aux formations qui y sont liées. Par ailleurs, la fédération souhaite que la possibilité de formations innovantes et/ou de niche soit également intégrée.

Enfin, toujours sur ce volet « développement de la formation », la mesure 7 prévoit de doubler l'offre de formation ISP en alphabétisation et en Français Langue Etrangère (FLE), via « des appels à projets destinés à l'ISP et à l'Enseignement de Promotion sociale ». Si la FeBISP soutient un renforcement de l'alpha (principalement) et du FLE, elle demande toutefois que ce renforcement puisse être structurel et s'intégrer dès lors dans le cadre du décret ISP. Par ailleurs, il a été rappelé qu'une concertation préalable avec les différents acteurs concernés était nécessaire.

Fluidification des parcours et meilleure articulation entre enseignement, formation et emploi

La mesure 9, centrée sur la qualité de la formation et sur la formation continue, prévoit des « échanges et dispositifs conjoints entre opérateurs, dont notamment l'ouverture de *FormaForm*¹ aux formateurs des OISP ». La FeBISP y est favorable, à la condition toutefois qu'une concertation préalable se fasse avec le secteur ISP pour éviter des doublons avec l'offre de formation sectorielle.

La mesure 11 se focalise sur le dispositif de validation des compétences et indique l'objectif de pouvoir, chaque année, délivrer 2.000 titres de compétences. Pour ce faire, il est stipulé que la « validation sera totalement articulée aux activités des opérateurs de formation, d'insertion et d'enseignement ». La FeBISP soutient cette volonté mais demande que des moyens soient prévus pour ouvrir de nouveaux centres de validation à Bruxelles et que, par ailleurs, les formations qualifiantes en ISP, qui devraient pouvoir être prochainement certifiées, puissent directement mener à l'obtention automatique de certains titres de compétences.

La mesure 13 du Plan prévoit de « systématiser l'orientation et l'adressage des chercheurs d'emploi par Actiris ». Face à cette mesure, la FeBISP souhaite que

tous les acteurs publics et associatifs actifs dans le champ de l'orientation professionnelle puissent être impliqués dans la réflexion. De même, il est nécessaire que les modalités de l'adressage soient concertées avec tous les acteurs impliqués. Par ailleurs, la FeBISP rappelle la nécessité de prévoir des moyens adéquats pour garantir une orientation de qualité, de prévoir une place pour l'ISP dans la future Cité des Métiers et réaffirme l'importance du libre choix d'inscription des stagiaires.

La mesure 15 poursuit l'objectif de « garantir en 2020 que l'ensemble des formations professionnelles qualifiantes puissent déboucher sur une certification ». Cette mesure est très importante pour le secteur ISP. En effet, pour l'instant, les formations qualifiantes en ISP, contrairement à celles des opérateurs publics de formation, ne débouchent pas sur une certification

de la validation des acquis des niveaux pré-qualifiants en ISP ainsi que celle des acquis partiels. La valorisation des acquis en formation doit en effet pouvoir être garantie à tous les niveaux du parcours ISP.

La mesure 16 indique l'importance de développer des passerelles entre les opérateurs. Cela constitue évidemment un enjeu crucial, surtout dans la perspective des parcours et des trajets du pré-qualifiant vers le qualifiant. La FeBISP, à ce propos, a rappelé que l'organisation et le bon fonctionnement des passerelles prenaient du temps et qu'il fallait donc intégrer cette importante dimension.

La mesure 17 évoque la nécessité de « développer les outils de matching formation-emploi du Service Link (d'Actiris) au bénéfice de l'ensemble des stagiaires et opérateurs ».



reconnue et porteuse d'effets de droit. Or de telles certifications pourraient évidemment favoriser l'insertion professionnelle du public ISP bruxellois. La FeBISP a donc indiqué qu'elle souhaitait qu'on puisse atteindre le plus rapidement possible l'objectif d'une seule certification porteuse de droit. Par ailleurs, il est également indispensable de réfléchir à la question plus large

La FeBISP souhaite qu'un accompagnement de type Link puisse être également possible pour les personnes ayant suivi une formation ISP et qui n'auraient pas trouvé un emploi après la fin de l'accompagnement ISP. De même, les travailleurs public-cible des ILDE/EI en économie sociale d'insertion devraient également pouvoir bénéficier du service Link.

¹ FormaForm, fruit d'un partenariat entre le Forem, Bruxelles Formation et l'IFAPME, propose aux formateurs de ces trois opérateurs une offre de formation spécifique (<https://www.formaform.be/home/a-propos.html#>).



La FeBISP va suivre de près

la finalisation et

l'opérationnalisation de ce Plan

Remarques transversales et suivi

Sur un plan transversal, la FeBISP a également mis en avant quelques remarques générales sur ce projet de Plan Formation 2020. Ainsi, au niveau de l'augmentation de l'offre, la FeBISP a demandé que soient accentués dans le Plan les éléments permettant de développer une offre de formation de qualité, notamment :

- ↳ Prévoir les moyens nécessaires pour les opérateurs concernés et ce, en fonction de leurs missions et de leurs caractéristiques propres.
- ↳ Dans les cadres prévus, permettre l'innovation et l'adaptation aux réalités de terrain.
- ↳ Tant par rapport au pilotage de l'offre que par rapport à la mise en place opérationnelle des partenariats, impliquer tous les acteurs concernés, que ce soit au niveau sectoriel et/ou local.
- ↳ Sur le plan quantitatif, avoir un monitoring complet pour suivre l'évaluation de l'offre de formation.

Par ailleurs, et enfin, la FeBISP a demandé que soit prévu et intégré dans le projet de Plan Formation 2020 un phasage dans le temps. Ce timing est en effet indispensable pour pouvoir faire un suivi précis des différentes mesures incluses dans ce Plan. La FeBISP va donc suivre de près la finalisation et l'opérationnalisation de ce Plan afin de vérifier que ses ambitieux objectifs quantitatifs aillent bien de pair avec un renforcement qualitatif de l'ensemble du dispositif.

La mesure 18 insiste sur l'importance de « coordonner les partenariats au niveau sectoriel entre opérateurs de formation, d'emploi et d'enseignement », via notamment les futurs Pôles Formation-Emploi. La FeBISP, consciente de cet enjeu, a insisté pour que les OISP puissent avoir une place dans ces futurs Pôles.

La mesure 22 parle du développement du « rôle de régisseur de partenariats formation de Bruxelles Formation ». Les modifications apportées récemment au décret de Bruxelles Formation devraient permettre une meilleure dynamique et faciliter le développement de nouvelles actions de formation. La FeBISP a toutefois rappelé la nécessité d'inscrire ces nouvelles possibilités dans un cadre partenarial.

Enfin, last but not least, la Plan Formation 2020 indique, à sa mesure 24, son objectif de « redéployer le réseau des OISP ». Après avoir rappelé que les OISP « se trouvent structurellement »

au cœur de multiples partenariats, le Plan stipule que « le redéploiement des OISP se basera sur cette pratique partenariale pour renforcer ses finalités d'accompagnement des publics les plus fragiles vers l'emploi par la formation ». Sont visées « l'optimisation de l'offre de formation des OISP et la cohérence du dispositif en procédant de manière structurelle à une simplification et à une clarification financière et administrative ».

De son côté, la FeBISP a clairement indiqué qu'il fallait inscrire le redéploiement dans une offre structurelle, avec des marges de manœuvre, pour que les OISP puissent innover et s'adapter tant à l'évolution des publics qu'à celle de la situation socioéconomique. Par ailleurs, cette question du redéploiement du réseau des OISP fait l'objet, comme s'y était engagé le ministre Didier Gosuin lors de son intervention à l'AG de la FeBISP du 23 juin 2015, d'une concertation avec tous les acteurs impliqués.

Tout est possible !

→ Dossier réalisé par l'équipe de la FeBISP

Qu'avez-vous fait de vos vingt ans ? Oui, vous ? Vous avez certainement dû recevoir des vœux multiples qui vous serinaient qu'à 20 ans, le monde s'ouvrait à vous, que tout était permis et que vous aviez l'avenir devant vous ! Souvenez-vous un peu, c'était hier...

20 ans, disions-nous. Nous aussi, nous nous sommes crus à l'âge des décisions, des déraisons, des espoirs fous et des jambes qui nous emportent jusqu'au bout du monde... Vous nous avez pris pour des doux rêveurs ? Que nenni ! TOUT EST POSSIBLE !

Le dossier de ce numéro spécial est tout entier consacré à relater les deux événements majeurs qui ont marqué l'année de nos vingt ans : une journée d'étude (la vingtième) et un événement festif.

La journée d'étude s'attaquait à l'utopie... On peut être utopiste et évoluer avec son temps. Ce n'est pas incompatible. Au contraire, l'utopie nous aidera à comprendre la réalité, tel est le message de Michèle Riot-Sarcey.

Mais restons vigilants... rien n'est gagné, renchérit Corinne Gobin. L'utopie s'attache à construire un demain... le meilleur possible avec des citoyens, des travailleurs et des usagers qui peuvent et doivent même faire entendre leur voix en contribuant à leur émancipation individuelle et collective. L'utopie peut signifier un ré-enchantement du monde. Mais la route sera longue et il faut se résoudre à créer une autre histoire. Que reste-t-il donc de l'utopie des débuts ? Quelle place reste-t-il pour respirer ? Refusant la fatalité de l'impuissance, nos collègues de l'ISP, Lucie et Olivier, nous ont insuf-

flé le souffle enthousiaste de leurs débuts tout en nous mettant en garde du danger quotidien, celui d'adapter les projets pour qu'ils rentrent dans le cadre. Alors, ensemble, on s'est mis à construire des propositions « utopistes » déclinées en termes de mixité sociale dans des espaces accessibles à tous, d'accompagnement des travailleurs, d'instauration d'un revenu contributif, de capitalisation des expériences de vie, de développement de pédagogies actives et participatives, de participation citoyenne comme mode de gouvernance politique.

Et puis au diable la lutte pour quelques heures, place au spectacle ! Cela fait vingt ans qu'on vous le dit, le potentiel des Bruxellois est incalculable. De vrais talents, une énergie phénoménale, des moments émouvants, une franche rigolade, un brin de folie, bref une fête digne d'une vingtaine... Chacun a donné un peu de temps et beaucoup de soi. La deuxième partie de ce dossier est donc l'occasion pour nous de remercier toutes les bonnes volontés qui nous ont prêté main-forte, les talents des musiciens et comédiens qui nous ont accompagnés, ainsi que tous les participants dont l'émotion était palpable et les rires francs et communicatifs.

Voilà tout ce qu'ensemble, nous avons rendu possible pour que dame FeBISP reste toujours jeune, pour que le spectacle continue et pour que VIVE L'INSERTION...





Utopie et insertion, de l'idée à l'action

L'utopie ancrée dans la réalité



Quel est le sens, la place et le rôle des utopies dans les sociétés ? Michèle Riot-Sarcey, professeure émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris-VIII-Saint-Denis, s'est confrontée à cette question dans son intervention ouvrant notre journée d'étude. Retour sur quelques-uns de ses propos particulièrement stimulants allant parfois à l'encontre de certaines idées reçues...

Penser l'utopie dans le réel

La première, et peut-être plus forte, idée reçue que désire renverser Michèle Riot-Sarcey est celle assimilant les penseurs utopistes à de doux rêveurs, détachés de toute réalité et situés à l'écart de l'histoire. S'appuyant notamment sur les écrits du philosophe et mathématicien Condorcet, collaborateur à l'Encyclopédie de Diderot et fervent partisan des Lumières, Michèle Riot-Sarcey insiste en effet sur la volonté de la majorité des penseurs utopistes de s'inscrire très concrètement dans la réalité de leur époque. Toute l'histoire de l'aspiration utopique (de Platon à certains auteurs contemporains, en passant bien sûr par Thomas More) démontre clairement que les discours utopistes ne peuvent se réduire à une fuite hors du réel. Au contraire, leur volonté était de pouvoir s'inscrire pleinement dans l'histoire à partir de leur rapport critique aux réalités. Bien des penseurs des Lumières se décrivaient d'ailleurs eux-mêmes comme « réformateurs » et poursuivaient l'ambition de réaliser effectivement leurs projets.

L'émancipation comme finalité

Si l'utopie est donc étroitement liée à la réalité, elle est tout aussi intrinsèquement associée aux questions de l'émancipation et de la liberté. Ce constat peut être par exemple illustré par les penseurs des Lumières, dont les mots d'ordre étaient tout autant liberté et égalité que fraternité et solidarité. Au centre de ces principes figurait celui, cardinal, d'émancipation. Il s'agissait bien à l'époque, mais le combat reste toujours d'actualité, de lutter contre l'exploitation et l'asservissement de l'homme par l'homme ainsi que de se défaire de tout lien d'assujettissement. La pensée utopique, par son approche critique de la réalité sur un mode prospectif, cherchait ainsi (et doit toujours chercher !) à outiller les personnes pour qu'elles ne subissent plus passivement leur réalité mais au contraire puissent la comprendre et, surtout, agir. Voilà des idées qui entrent en bonne résonance avec les finalités de l'éducation permanente, au cœur de toute insertion socioprofessionnelle...

Rétablir l'esprit utopique contre le présentisme

Pour terminer son intervention, Michèle Riot-Sarcey a lancé une mise en garde et un appel à la vigilance. Si la pensée utopique articule toujours passé, présent et futur, puisqu'elle poursuit l'objectif de construire un meilleur demain à partir des difficultés antérieures ou existantes, l'époque actuelle, dans toutes ses manifestations, semble ne se focaliser que sur une chose : le présent et son corollaire, le court-terme. Or cette ivresse du présent, qui se mue en présentisme, ne laisse plus de place à l'activité utopique (théorique et/ou pratique), au recul nécessaire à toute approche critique potentiellement féconde pour l'avenir. « Rétablir l'esprit utopique pour plus de solidarité », tel pourrait être le mot d'ordre particulièrement mobilisateur de Michèle Riot-Sarcey, qui

a d'ailleurs toujours conjugué dans son parcours personnel recherches théoriques et militantisme. A nous donc, dans notre quotidien de citoyen mais aussi de travailleur en insertion, de nous autoriser à rêver d'un autre monde et à imaginer des lendemains qui chantent. Si nous le voulons, alors nous le pourrons !



Créer une histoire et la raconter



Dans la lignée de l'intervention de Michèle Riot-Sarcey, Corinne Gobin, sociologue et politologue, revisite l'Histoire pour nous conter combien celle-ci est faite de petites histoires d'une grande importance. Et combien, aussi, il est temps d'agir pour se réapproprier notre société.

Comment définir l'utopie, au-delà du sens premier rappelé par Michèle Riot-Sarcey ? Corinne Gobin choisit, lors de son introduction, de l'aborder sous l'angle de l'usage que nous en faisons. Ainsi, l'utopie se caractérise par sa fonction de ré-enchantement du monde. Face à un discours politique axé sur le fatalisme et l'impuissance à agir (« on ne peut pas faire autrement ») hommes et femmes ont besoin de croire en l'avenir. Cet avenir, nous le créons à partir des histoires que nous racontons. Parce qu'elles sont à la fois partagées et porteuses de symboles, ces histoires forment le socle commun de notre société et véhiculent une idéologie. Corinne Gobin constate qu'actuellement, nous assistons au retour d'une idéologie déjà présente au XIX^{ème} siècle, celle du « laissez faire, laissez passer ». Celle-ci se caractérise notamment par une conception individualiste des femmes et des hommes qui aurait pour objectif principal de consommer et d'accumuler, procédant pour ce faire à un calcul permanent coûts/bénéfices. La sociologue dénonce cette vision « mutilante » et sa déclinaison dans notre société où l'on considère que le travailleur, qui n'est pas suffisamment formé ni adapté au processus de production, ne produit pas assez de richesses.

Corinne Gobin dénonce ainsi une dévalorisation de l'humain qu'elle apparente à une triple déconnexion :

- ↳ L'économie se situe hors de tous rapports sociaux si ce n'est pour qu'ils soient au service de l'économie. Or il n'existe pas de société sans rapports sociaux.
- ↳ La classe politique se caractérise par une absence de loyauté envers la population et par une technocratie toujours plus renforcée et autoritaire. En effet, comment pouvons-nous donner tous les pouvoirs à un petit groupe de personnes et attendre d'elles qu'elles soient sages ?
- ↳ Le monde du travail dualisé avec, d'un côté, les plus riches détenteurs de pouvoirs et de l'autre, les travailleurs qui se caractérisent par une pauvreté. Dans cette conception, chaque être humain n'a pas la même valeur que son voisin.

L'intervenante propose, pour pallier ces déconnexions, de créer une autre histoire. Celle-ci se situe à plusieurs niveaux, et notamment :

- ↳ Au niveau politique, cela implique d'abolir la classe politique qui serait prise en charge par tous les citoyens.
- ↳ Au niveau du travail professionnel, il s'agit de combiner plusieurs mesures parmi lesquelles : la reconnaissance du travail politique et du travail domestique, la réduction du temps de travail et une rémunération de tous, dans la mesure où on peut considérer que notre employeur est la société.
- ↳ Au niveau de l'enseignement, cela se traduit par une refonte afin qu'il : inclue un apprentissage à s'investir dans une société politique, qu'il permette de comprendre ce qu'est une société de réseau et qu'il mette un terme à la violence exercée envers les jeunes, qui ne réussissent pas tout le temps dans tous les domaines, et valoriser chacun dans les domaines qu'il choisit lui-même. Ceci implique une refonte de l'économie qui soit axée sur les services sociaux et le bien-être social et non pas uniquement sur la consommation.

Malheureusement, le temps nous a manqué pour étayer et discuter davantage, en plénière, sur ces points de vue tranchés et tranchants. En revanche, lors de l'atelier consacré aux modes de gouvernance, les participants ont poursuivi le débat.



Quelle place reste-t-il pour respirer ?

En clôture de la matinée, la parole a été donnée à des représentants du secteur de l'insertion socioprofessionnelle : Lucie Becdelièvre, directrice de la Cobeff, et Olivier Balzat, coordinateur général du Collectif Alpha. Les questions qui leur avaient été posées étaient les suivantes : l'insertion socioprofessionnelle a-t-elle encore cette ambition utopique de changer la société ? Ce secteur, aujourd'hui institutionnalisé, balisé par décrets et ordonnances, a-t-il toujours cette ambition de transformer la société ? En a-t-il encore les moyens ?



Pour Lucie comme pour Olivier, cette dimension utopiste était évidente lors de la création de leurs associations respectives. Et s'ils ont d'emblée voulu préciser que leur témoignage était partiel, du fait qu'ils parlaient de leur propre expérience, gageons que la plupart des travailleurs du secteur qui étaient dans la salle s'y sont retrouvés.



Tous deux sont revenus sur l'histoire de leurs associations : c'est en 1972, bien avant le Décret ISP de 1995 donc, que des formateurs en alphabétisation, au départ bénévoles, s'organisent et créent le Collectif Alpha. La Cobeff, quant à elle, née en 1992, avait et a toujours, l'objectif de coordonner et d'organiser dans différents secteurs des programmes d'insertion socioprofessionnelle pour femmes peu scolarisées, confrontées aux difficultés d'une société en crise.

Les deux intervenants ont à tour de rôle évoqué les grandes lignes présentes depuis leur création : une dimension collective, participative et solidaire, la défense du droit de chacun à l'ascension sociale, une démarche d'éducation populaire, la conviction que la formation a pour objectif l'émancipation des personnes et que toutes sont détentrices de savoirs, de méthodes pédagogiques qui doivent bénéficier à tous, une participation sur base volontaire et l'implication de tous – stagiaires et travailleurs – dans un projet commun.

Ils sont revenus sur les évolutions socioéconomiques qui ont vu leur public se transformer, ainsi que sur l'institutionnalisation du secteur, reconnu et réglementé par le Décret COCOF de 1995. Les financements publics obtenus alors ont permis sans nul doute la pérennisation et le développement des projets, mais ont évidemment apporté leurs contraintes. Difficile aujourd'hui de sortir des clous. Autrefois, les associations interpellaient les pouvoirs publics sur certaines thématiques. Ceux-ci dégageaient alors des fonds pour soutenir tel ou tel projet. Aujourd'hui, c'est l'inverse : les organismes d'insertion socioprofessionnelle adaptent leurs projets aux appels d'offres. Il faut rentrer dans le cadre. De facto, cela entraîne l'exclusion de certaines catégories de publics qui ne sont pas dans la « bonne case ». Au XXI^{ème} siècle, les mesures d'austérité et d'activation ont encore davantage mis à mal la liberté d'action et des OISP et des personnes accompagnées.

Que reste-t-il donc de l'utopie des débuts ? Quelle place reste-t-il pour respirer ? C'est la question que se posent Olivier et Lucie qui, pour reprendre l'expression employée par Corinne Gobin dans l'exposé précédent, refusent la « fatalité de l'impuissance ». Ils gardent cette conviction profonde que l'engagement dans l'ISP relève d'un volontarisme idéaliste et implique une dimension politique, un regard sur le monde. Un challenge au quotidien dans un contexte où prime la logique utilitariste. Continuer à exister en conservant le sens premier de leur travail, c'est un moteur puissant qui subsiste envers et contre tout.



Des idées aux propositions

L'après-midi de la journée d'étude consacrée à l'utopie a donné l'occasion aux participants, répartis en ateliers, de passer des idées aux propositions. Ils ont pu échanger et débattre, mais surtout formuler des pistes d'action qui ont ensuite été ramenées en séance plénière.

Les quatre ateliers, animé chacun par un « expert », étaient consacrés aux thématiques suivantes : les politiques de la ville (urbanisme, logement et mobilité) avec Yves Rouyet (Agence de développement territorial), l'emploi et l'économie avec Stéphane Thys (Observatoire bruxellois de l'emploi), l'enseignement et la formation avec Fred Mawet (ChanGements pour l'égalité) et les modes de gouvernance politique avec Corinne Gobin (ULB). Dans chaque atelier, il s'agissait d'élaborer des propositions concrètes et d'en retenir deux qui seraient ramenées en séance plénière. Impossible dans ces pages de faire un compte-rendu complet de tous les échanges riches et passionnés qui ont eu lieu. Ce sont donc les deux propositions sélectionnées qui sont décrites ici.

Politique de la Ville

D'emblée, l'objectif de cet atelier a été posé : ne pas limiter le sens et la fonctionnalité des espaces à leur utilité de base, mais veiller impérativement à la synergie de ceux-ci pour favoriser le développement d'autres fonctionnalités.

Proposition 1 :

L'aménagement des espaces urbains et périurbains afin d'y favoriser, entre autres, la mixité sociale, la synergie entre différents lieux et redonnant de l'espace aux usagers faibles. Les participants ont mis l'accent sur leur accessibilité, que ce soit en termes de loyer, de classe sociale, de mobilité, etc. et aussi sur la possibilité de faire coexister centre commercial, plaine de jeux, home, école, etc. Le but est de maximiser l'utilité des espaces urbains et périurbains pour les rendre plus vivants et attractifs.

Proposition 2 :

Proposer des politiques d'aménagement d'espaces publics et privés dans le but de favoriser la cohabitation sociale, fonctionnelle et intergénérationnelle et un développement économique local. L'objectif est de renforcer l'attractivité résidentielle et de dynamiser l'ensemble des secteurs de l'économie, en vue de développer l'emploi local, tout en veillant à ce que les activités soient compatibles avec l'environnement et la qualité de vie des habitants. Il faut donc poursuivre les politiques de rénovation urbaine en répondant aux besoins sociaux, en particulier des populations fragilisées, et en améliorant les systèmes éducatifs et de formation par le biais de dispositifs d'actions sociales.

Emploi et économie

S'ils n'ont pas fait l'impasse sur des thématiques importantes comme l'instauration de services de proximité destinés à un public non solvable via des structures non marchandes, un nouveau mode de gouvernance obligeant le monde économique à tenir compte des autres dimensions de la société, ou encore repenser la société sous l'angle micro et non macro (mini-sociétés créatrices de biens et services essentiels à la population et selon les moyens et capacité de chacun) et la

remise en question de certaines valeurs comme l'emploi et la croissance, les participants ont retenu les deux propositions suivantes :

Proposition 1 :

Réviser l'accompagnement des travailleurs sans emploi (TSE) : prendre le temps de tester des expériences, de rencontrer des personnes. Moins d'obligations, plus de constructions et une prise en compte de leurs projets de vie.

Proposition 2 :

L'instauration d'un revenu contributif, c'est-à-dire la suppression des allocations existantes pour les remplacer par un revenu conditionné par la participation de chacun à la société selon ses envies et ses capacités (production de biens et services essentiels à la population). Ceci impliquerait un accompagnement adéquat notamment en termes de temps.

Enseignement et formation

En rappelant en préambule que les premières initiatives de l'ISP étaient à l'origine une réponse à l'exclusion scolaire des élèves de milieux populaires (malheureusement toujours d'actualité), et après des débats qui ont également abordé le « Décret école », la revalorisation des filières dites de relégation, une dérive « utilitariste » de la formation, etc., cet atelier a émis ces deux propositions :

Proposition 1 :

Avec comme base de travail la capitalisation des récits d'expérience des stagiaires ISP, et en rassemblant l'ensemble des acteurs (ISP, corps enseignant, élèves, parents, acteurs politiques), construire un nouveau projet d'école en s'interrogeant sur le sens à donner au terme d'« excellence ».

Proposition 2 :

Repenser l'organisation scolaire (notamment dans leur temporalité) et favoriser des pédagogies actives et participatives où l'élève serait réellement acteur, considéré comme détenteur de savoirs, ceci en renforçant les ponts avec l'extérieur et en ouvrant l'école, trop souvent déconnectée des réalités vécues par ceux à qui elle s'adresse, à la société.



Modes de gouvernance politique

Proposition 1 :

Faire le/la politique ensemble en garantissant la participation de chacun à tous les niveaux. Cette proposition insiste sur la nécessité que, demain, chaque citoyen puisse plus pleinement participer au mécanisme de décision politique. Le verbe « faire » indique bien que toute politique se fabrique (au sens littéral), dans un processus continu où chaque personne devrait pouvoir être mieux entendue. Une participation qui ne se limite pas à la sphère politique. Ainsi, dans la vie professionnelle (et dans nos secteurs en particulier), il est important que chaque travailleur - et pourquoi pas les usagers ?! - puisse faire entendre sa voix dans le processus décisionnel qui le concerne. Cette proposition vise donc ultimement à se réapproprié collectivement le terrain politique, souvent laissé en friche ou confié à la seule gestion de quelques-uns...

Proposition 2 :

Ramener du débat et dire le/la politique en s'autorisant des marges de manœuvre dans son travail et dans sa vie de citoyen. Cette proposition part du constat que, trop souvent, la discussion politique, au sens large, n'est pas assez présente dans nos vies de citoyens... et de travailleurs. Le verbe « ramener » insiste clairement sur le besoin de faire réapparaître le volet politique dans nos vies de citoyens mais également dans nos vies professionnelles. En ISP et en ESI, il est important que nous puissions discuter politique avec les stagiaires (ISP) et avec les travailleurs (ESI). Dans un esprit d'éducation permanente, cela veut dire informer, expliquer et débattre afin de viser l'émancipation tant individuelle que collective des personnes. Pour ce faire, il faut pouvoir s'autoriser, chacune et chacun, des marges de manœuvre en « sortant nos têtes du guidon » et en prenant un peu de recul critique par rapport à notre quotidien.

Gageons que ces propositions puissent se traduire en actions et en application dans la réalité. Les participants ont en tout cas clairement exprimé leur souhait de poursuivre la réflexion sur ces thématiques.

En conclusion

Lorsque nous avons réfléchi à la thématique de la journée d'étude 2016 de la FeBISP, il y avait quelques évidences. 2016 étant l'année des 20 ans de la fédération, il nous fallait trouver une thématique forte et interpellante.

Notre souhait était aussi de ne pas aborder une thématique déjà proposée lors des 19 journées d'étude précédentes.

Et notre choix était, comme toujours, d'allier pour les débats, apports théoriques en liaison avec les réalités de terrain que rencontrent les acteurs de l'insertion et de l'économie sociale au quotidien...



Un brin de défi, un zeste d'originalité et une concordance de dates d'anniversaire et la thématique de l'utopie est apparue comme une évidence avec, quand même, une pointe d'appréhension sur l'intérêt que la journée d'étude susciterait.

Avec le recul, les craintes préalables se sont envolées. Plus de 120 personnes ont participé aux débats du 11 octobre. Et comme l'ont montré les synthèses des interventions et des ateliers, la nécessité d'aborder les réflexions sociétales en intégrant des visions utopiques est à la fois une réalité historique et est, ou devrait être, une réalité d'aujourd'hui.

Pour les acteurs de l'insertion, pourtant ancrés dans la réalité, le pragmatisme du quotidien n'a de sens que si les actions que nous menons, dans des contextes trop souvent difficiles, s'inscrivent dans une vision de la société plus juste, plus équitable, plus solidaire... D'où la nécessité permanente de porter et de faire avancer des idées utopiques !

L'apport des interventions, tant celle de Madame Riot-Sarcey que celle de Madame Gobin, nous ont confortés dans cette approche, trop souvent qualifiée de « rêveuse » ou « irréaliste ».

Forts des apports de cette journée, et pour répondre à la demande de nombreux participants, nous prolongerons les réflexions en 2017, avec des Ateliers de l'Utopie centrés sur les questions liées à l'emploi, l'économie, l'enseignement et la formation professionnelle.

Suite au prochain épisode...

652 !*

Tout est possible! est un spectacle qui met en scène ceux qui font l'insertion socioprofessionnelle au quotidien. Retour sur ce moment fort de l'événement 20 ans FeBISP avec des extraits et des photos de huit scènes qui illustrent les aspirations, les contraintes, les actions et les avancées des acteurs de l'ISP et de l'ESI...



Football

La passion, ce n'est pas une épaule pour pleurer mais des ailes pour voler lorsque vos jambes ne vous portent plus. Nous parlons de foot mais nous aurions pu parler de mille autres choses : de peinture ou de musique, de cuisiner des bons petits plats, de les manger, se balader dans les bois, danser la salsa, chanter faux sous la douche, jouer au tennis, etc. C'est sur ce sourire que viendront s'articuler l'orientation, la formation, la recherche d'emploi. C'est sur ce sourire que tout devient possible.

Automatisation

- « Service à la personne » est une fonction en pénurie. Vous pouvez encore trouver du travail en « Service à la personne ». Veuillez situer votre envie de suivre une formation en « Service à la personne » sur une échelle de 1 à 10.

- 5.

- Réponse invalide. Veuillez situer votre envie de suivre une formation en « Service à la personne » sur une échelle de 0 à 10.

- 0.



* Pourquoi 652 ? La réponse se trouve dans ces pages...

Jongler

J'ai toute une farde avec mes candidatures. Spontanées ou non. Mes lettres de motivation. J'ai également rangé toutes les réponses des employeurs... Clairement, c'est la partie la plus light... J'ai décroché des interviews. J'ai tous les retours, les questions, les réponses, les tests écrits, etc. Bref, j'ai tout gardé. On dirait une adolescente qui garde tous les tickets de bus des trajets avec son amoureux ! Il y a quand même un côté un peu pathétique.



Ma chère Maman

Au cours de mon parcours, Maman, je me suis sentie re-vivre, avec mes doutes certes, mais avec mes assurances aussi, celles sur lesquelles je peux faire reposer mon ambition. J'ai appris à me remettre en question, à repartir de mes erreurs. J'ai tout simplement appris à croire en moi.



Je viens d'ailleurs

Il y a autant d'intégration que de gens. Il y a ce que l'on garde. Ce que l'on abandonne. Ce que l'on rajoute. Ce que l'on accepte. Ce que l'on choisit. Ce que l'on cache. Ce que l'on oublie. Ce que l'on tait et ce que l'on chante.



Il m'a fallu du courage pour sortir de chez moi

Je me suis dit, ça suffit. Alors, je me suis préparée et je suis sortie. Pourquoi cette fois-là j'ai pu le faire ? Je n'en sais rien. Je voulais aller dans cette association, on m'en avait dit du bien. Je suis sortie et j'ai été jusque chez eux ; c'était tout près. J'ai demandé à suivre une formation. Histoire d'être obligée de sortir de chez moi. Je me souviens du monsieur qui m'a reçue. Je me souviens qu'il m'a posé des questions sur mon projet professionnel. Et moi, je ne savais pas comment lui expliquer que je n'en étais pas là, que je voulais juste sortir de mon appartement.



Inspection

*Pour les papiers des impôts remplis correctement et à temps :
CADEAU*

*Pour tant de directeurs d'école convaincus de laisser encore
une chance à leurs enfants :
CADEAU*

*Pour tant de proprios convaincus de les maintenir dans leur
logement :
CADEAU*

*Pour tant de documents administratifs remplis pour le main-
tien au droit des allocations familiales :
CADEAU*

Tout ce que je ne t'ai pas raconté

*Mais aujourd'hui, je te regarde t'installer. Avec l'arrogance
de la jeunesse. Le seul regard qui puisse dompter l'ave-
nir. J'ai eu ces yeux-là moi aussi. Je voulais un travail que
j'aimais. Je préférais passer par tout cela plutôt que de
céder. Je préférais retourner faire des ménages plutôt que
de prendre un autre public. Je ne sais pas si j'ai des conseils
à donner... Mais si j'ai un souhait, c'est que tu gardes ces yeux
lorsque tout semblera s'effondrer. Parce que c'est une folie
de faire le travail que nous faisons.*



Merci

La FeBISP remercie tous ses membres pour leur implication et particulièrement :

La Mission Locale d'Anderlecht et son équipe d'économie sociale d'insertion pour avoir prêté main-forte lors des préparatifs et le jour J.

La structure d'économie sociale d'insertion **Banlieues**, active en captage vidéo qui permet de garder un souvenir « son et image » de cette journée.

L'atelier de formation par le travail **Centre-Horizon** qui a assuré le vestiaire et a conservé nos manteaux bien rangés durant les festivités.

Les OISP et ILDE actives en Horeca pour leur travail coordonné de préparation et de service du buffet :

L'AFT-Heure - Molenbeek Formation
Arpaije
Les Ateliers du Midi
Cannelle
La K-Fête - Chôm'Hier
La Petite Miette - Partenariat Marconi
Sesam - Bouillon de Cultures
Les Uns et les Autres - Mission Locale de Molenbeek

MERCI !

Les 20 ans en chiffres

Au-delà des huit scènes du spectacle, les 20 ans de la FeBISP, c'est aussi :

- **46** photos exposées



- **298** bouteilles vidées - **9** verres cassés - **2.400** verrines salées et **800** verrines sucrées préparées et consommées



- **8.164** mots prononcés durant le spectacle inspiré du vécu des **22** personnes interviewées



Le dossier de **L'insertion**

- 75 stagiaires ou travailleurs de 11 structures membres FeBISP qui se sont retroussé les manches pour cette journée que ce soit en Horeca, vidéo, installation du matériel, vestiaire, rangement...



Le dossier de **L'insertion**

- 24 morceaux de musique et jingles entre ces mots



- 652 participants



Le dossier de L'insertion

- 11 travailleurs FeBISP sur le pont le jour J



Tout est possible, mais il ne suffit pas de croire

En conclusion de ce dossier, de ces deux événements et, surtout, de cette année marquée par nos 20 ans, nous souhaitons revenir sur quelques points, largement inspirés du discours de notre président, Jean-Philippe Martin, prononcé lors de l'événement du 18 octobre 2016.

Tout d'abord, nous insistons encore sur l'importance de construire une relation de partenariat entre les OISP, ILDE, EI et les services publics. C'est-à-dire « un partenaire structurel et privilégié du pouvoir public dans la gestion de certains pans du bien commun ». Garder et créer des lieux de concertation afin de discuter ouvertement sur les thématiques liées à l'emploi, à la formation professionnelle, à l'éducation permanente, aux publics-cibles ou à l'évaluation des politiques publiques, etc.

Ensuite, nous revenons sur la gestion du non-emploi. Pour nous, il s'agit d'un problème structurel et non une responsabilité individuelle. Les politiques d'activation sont liées à une vision de l'économie. Celle-ci conjugue une diminution des contraintes sur les entreprises afin qu'elles créent plus d'emplois et un accroissement des contraintes sur les personnes qui recherchent de l'emploi, afin qu'elles acceptent ces postes de travail. Force est de constater qu'elle ne porte pas les fruits escomptés puisque le chômage n'a que trop peu diminué... La responsabilité du chômage est remise sur les épaules des chômeurs. Il est temps de revenir à une

vision globale. Le travail, les conditions de travail, les salaires, sont le résultat de phénomènes structurels qui dépassent amplement la motivation des individus à trouver ou à créer un emploi.

Troisièmement, la défense de la sécurité sociale. L'accès aux services publics est de plus en plus conditionné. Afin d'en bénéficier, les personnes doivent faire preuve d'un comportement actif, en particulier dans leur recherche d'emploi. Dès lors, elles doivent se soumettre à un contrôle de la part des autorités : elles doivent montrer qu'elles se sont activées, qu'elles ont cherché des solutions, qu'elles ne sont pas restées passives face à leurs problèmes. Leurs comportements sont ainsi analysés, pesés et jugés satisfaisants ou pas...

Un des principaux enjeux qui nous attend tous, est sans doute une articulation plus équilibrée entre ce qui relève de l'individu et ce qui relève du collectif. Aujourd'hui, le slogan le plus répété est sans doute : croyez en vous ! Cependant, croire ne suffit pas, il faut également un socle commun solide de solidarité et une dynamique sociétale réellement collective.

Plus spécifiquement concernant l'ISP, nous mettrions en avant trois points : la diversité des pratiques, afin de permettre aux chercheurs d'emploi de construire un parcours « sur mesure », le développement d'une pédagogie alternative avec une approche globale de la personne en l'impliquant et en la valorisant, l'application de l'approche par compétence et de la démarche référentielle comme une étape vers des perspectives de certification. Pour l'ESI, nous rajoutons deux enjeux de taille : la création d'emplois de qualité, de transitions ou durables et la création d'activité avec la production de biens et de services au bénéfice des Bruxellois.

Des questions et des enjeux sérieux qui ne nous empêchent pas, en 2016, de fêter nos 20 ans des étoiles dans les yeux et la tête remplie de projets !



Des résultats imprévus

Les récentes victoires du Brexit en Grande-Bretagne et de Donald Trump aux USA ont défrayé les chroniques. Tout le monde a été surpris, étonné, bluffé ! Prenons le temps de nous arrêter quelques instants sur les commentaires avant les élections et sur les réactions qui ont suivi ces victoires inattendues. La démocratie semble être à un tournant, mais peut-être pas celui que l'on croit...

Mis à part quelques excentriques, quasi aucun média n'avait anticipé ces résultats : ni la plupart des instituts de sondage, ni les journalistes, ni les analystes politiques ou économiques.

- ↳ La veille du Brexit, YouGov avait annoncé une victoire du « remain » avec 52% des votes (<https://yougov.co.uk/news/2016/06/23/yougov-day-poll/>).
- ↳ Le 4 novembre, le journal « La libre » écrivait « Les derniers sondages et projections publiés aux Etats-Unis à quelques heures de l'élection présidentielle américaine restent très serrés, avec toutefois un avantage à Hillary Clinton. » (<http://www.lalibre.be/>).

Non seulement la plupart des grands médias n'ont pas prévu ces deux victoires, mais ils ont, le plus souvent, clairement pris position contre le choix du Brexit et de celui de Donald Trump.

Durant la campagne sur la place de la Grande-Bretagne au sein des institutions européennes, une large campagne contre la sortie de la Grande-Bretagne a été menée. Ainsi, Donald Tusk, président du Conseil Européen et historien de formation, affirmait « En tant qu'historien, je crains qu'un Brexit puisse marquer non seulement le début de la destruction de l'UE mais aussi de la civilisation occidentale... ». Rien de moins !

On a pu lire des prédictions d'apocalypses économiques, de menaces diverses... jusqu'à la liaison immédiate de l'assassinat de la parlementaire britannique « Jo Cox » et son discours pro remain...

Durant la campagne américaine, les médias ont fortement critiqué Donald Trump et ont largement dénigré l'ensemble de son électorat. Les électeurs étaient racistes, stupides et bigots. On a pu notamment lire :

- ↳ Timothy Egan, chroniqueur au New York Times écrivait « Donald Trump's supporters know exactly what he stands for: hatred of immigrants, racial superiority, a sneering disregard of the basic civility that binds a society ». « Les supporters de Donald Trump savent exactement ce qu'il défend : la haine des immigrants, la supériorité raciale, un mépris des valeurs civiques de base qui font une société ». (<http://www.nytimes.com/>).

- ↳ Hamilton Nolan, dans GAWKER, publia deux articles aux titres évocateurs : « Donald Trump believes his supporters are morons. He's right. » Et « Can Donald Trump ever be too stupid for his stupid supporters ? ». « Donald Trump croit que ses supporters sont idiots. Il a raison ». Et « Est-ce que Donald Trump sera aussi stupide que ses supporters ? » (<http://gawker.com/>).
- ↳ The Huffington post publia « Trump won super tuesday because America is racist ». « Trump a gagné le super mardi parce l'Amérique est raciste ». (<http://www.huffingtonpost.com/>).

Les articles étaient d'une violence peu commune envers les leaders politiques mais aussi à l'encontre d'une grande partie de la population. Rien n'y a fait. Les électeurs ont donné leurs voix là où personne ne les attendait.

Au lendemain des résultats, après le choc est survenu la colère. Nous avons pu lire des articles qui, allègrement, remettaient tout bonnement en cause la démocratie :

- ↳ Kenneth Rogoff, professeur d'économie à Harvard et champion d'échecs à ses heures perdues, écrivait dans <https://www.bostonglobe.com/> : « Ceci n'est pas la démocratie, c'est une roulette russe pointée sur les démocraties » et « L'idée que toute décision prise par la majorité soit démocratique est une perversion du terme ».
- ↳ Les vieux ont été pointés du doigt... (<http://www.lexpress.fr/>)...
- ↳ Sur les réseaux sociaux on a pu lire des appels à l'indépendance de Londres ou une demande de modifier la majorité de 50% à 75%.

Certains journalistes appelaient à faire payer les britanniques :

- ↳ Jean Quatremer tweetait : « Pour éviter l'effet de contagion, il faut que le départ soit douloureux ».

Certaines déclarations de Jean-Claude Juncker et de François Hollande allaient dans le même sens en prônant une négociation dure.

D'autres journalistes faisaient un mea-culpa en direct :

- ↳ Roselyne Dubois sur BFM TV disait « Nous, médias, comme vous, élus, n'arrivons pas à faire passer l'idée que l'Europe apporte quelque chose. Que faut-il changer ? Il y a un vrai mea culpa à avoir ! ».

Allô Bruxelles, Allô la Terre

L'imprévisibilité des résultats d'élections est une des composantes essentielles de la démocratie : l'avenir doit rester ouvert. On prend toujours un risque lorsqu'on demande leur avis aux gens ! En effet, les gens peuvent ne pas être d'accord avec l'avenir qui a été décidé pour eux.

Le respect du choix des électeurs est également un fondement de la démocratie. La question entendue « doit-on réellement respecter le Brexit » est surprenante de la part de défenseurs de la démocratie...

Les nombreux appels à limiter les référendums dans les autres pays appartenant aux institutions européennes vont également à l'encontre d'un système démocratique.

Retirer des pans entiers de la vie sociale et politique des mains des citoyens pour les mettre entre celles d'institutions « indépendantes » sert à fermer les débats. Cela ne renforce pas la démocratie...

Au-delà de condamner les électeurs, il est peut-être temps de tenter de comprendre le pourquoi de leurs votes. Affirmer qu'ils sont bêtes et racistes constitue un jugement moral mais pas une explication.

La montée de la pauvreté est peut-être une explication. Une analyse des votes pour Donald Trump montre que les régions qui l'ont soutenu sont celles frappées par la désindustrialisation et le non-emploi.

De plus, les discours de Donald Trump étaient fortement axés sur l'économie, la remise en question du néolibéralisme et de la libre circulation des capitaux... Nettement plus que les autres candidats. Voir à ce sujet les analyses de Thomas Frank. Peut-être que les promesses sont mensongères, mais au moins le sujet était sur la table...

D'ailleurs, dès sa prise de fonction, Theresa May a fait un discours sur sa volonté d'agir plus sur l'économie et de relancer l'industrie afin de créer de l'emploi...

Soyons clairs et évitons tout malentendu, il ne s'agit pas ici de se réjouir de l'arrivée au pouvoir de ces candidats. Simplement, il nous semble que pour relancer une société démocratique qui semble fragilisée, il faut éviter de crier à la bêtise des gens et plutôt les écouter.

Et à l'heure où nous écrivons ces lignes, on annonce la victoire du « non » en Italie...

KEEP
CALM
AND
VOTE

Avec les comédiens de *Tout est possible !*

Dorothée et Quentin ont incarné les personnages du spectacle *Tout est possible !* joué au Flagey à l'occasion des 20 ans de la FeBISP. Tantôt formateurs, stagiaires, travailleurs en insertion, directeurs d'institutions, migrants, femme au foyer, demandeur d'emploi, homme et femme, ils ont endossé ces rôles devant un public nombreux.

Hors projecteurs, nous avons souhaité les questionner sur leurs propres parcours et revenir sur leur expérience de *Tout est possible !*

FeBISP : Comment êtes-vous devenus comédiens ?

Quentin : L'humour permet à la fois de dédramatiser et de se sentir exister dans le regard que le public porte. Déjà enfant, je saisisais toutes les occasions pour faire rire, la plupart du temps en « sortant du cadre ». Et sentir le public qui rit avec toi, qui t'accompagne, c'est très fort. Mais globalement, je ne me définis pas comme un comédien qui se met au service des auteurs sur une certaine période. J'opterai plus pour le terme « spectaclier », dans l'idée de celui qui fabrique des spectacles à travers l'écriture de textes, la mise en scène et l'interprétation. C'est un profil multi-casquette et artisanal.

Dorothée : Ado, je voulais jouer de la guitare. Me voici donc à l'Académie des Arts pour m'inscrire aux cours. Dans le bâtiment, je demande mon chemin à une dame qui me répond avec une voix et un charisme qui me subjuguent... Une fois arrivée au bureau des inscriptions, je demande à m'inscrire non pas en guitare mais en théâtre. Cette dame a été ma professeure de théâtre pendant des années et depuis, elle est devenue une amie. Je dois donc mon orientation à cette rencontre ! Mais la profession de comédien, pour moi, c'est aussi faire des doublages et des animations notamment auprès du jeune public.

FeBISP : Quels ont été les obstacles et les coups de pouce pour vos parcours ?

Dorothée : J'ai pu rapidement mettre un pied sur le marché du travail, car après quatre ans au conservatoire, j'ai bénéficié des services du Centre des Arts Scéniques (CAS) qui est subventionné pour organiser des stages d'audition de comédiens sortis de l'école depuis moins de trois ans. Les metteurs en scène, qui engagent des comédiens par ce biais, perçoivent



une aide à l'embauche. Ça m'a permis de faire des choix dans une optique professionnelle et pas uniquement pour des raisons financières. Evidemment, quand on n'est plus éligible aux conditions pour bénéficier du CAS, on est moins « concurrentiel » que les comédiens ayant le même profil que soi, en termes d'âge notamment, mais qui en bénéficient car ils sont récemment sortis de l'école. D'une façon générale, l'instabilité des emplois, beaucoup de professionnels la vivent dans notre métier car le statut d'artiste est assimilé à celui de chômeur. Je connais donc les convocations chez Actiris et les contrôles Onem...

Quentin : Depuis la fin de mon agrégation en art dramatique il y a une dizaine d'années, je suis aussi professeur de théâtre et d'improvisation à l'Académie de Bruxelles auprès d'enfants, d'ados et d'adultes. J'ai la chance de n'avoir jamais connu Actiris ou l'Onem, notamment grâce à mes parents qui m'ont soutenu durant mes études. La contrepartie de la stabilité de mon emploi à l'Académie des Arts est que c'est un peu sclérosant pour la créativité, que je dois alimenter par ailleurs.

FeBISP : A la lecture du scénario, quels sont les éléments qui vous ont marqués ?

Quentin : La scène sur l'immigration comporte la phrase « la migration est une histoire qui se transmet autant par des paroles que par des silences... ». Quand je réfléchis à l'histoire familiale de ma compagne, ça sonne tout à fait juste. Une autre scène qui m'a marqué est celle qui retrace l'histoire d'une association et le combat de ses travailleuses pour continuer à rendre service à son public. Cela me laisse penser qu'à cette époque, les rapports étaient peut-être moins institutionnalisés, y compris les échanges entre travailleurs et bénéficiaires...

Dorothee : Deux éléments m'ont particulièrement marquée. Le premier est la scène de l'ordinateur qui accueille la demandeuse d'emploi ; elle m'a interpellée car elle représente bien le côté kafkaïen de l'Administration où l'humain est finalement secondaire et où la machine ne peut travailler que dans un cadre défini et très fermé. Or le statut d'artiste, comme d'autres profils, ne rentre pas dans ces cases. L'autre texte marquant est celui sur la femme qui écrit une lettre à sa maman depuis Bruxelles. Celui-ci m'a beaucoup touchée. Lors de la première lecture j'en avais les larmes aux yeux. J'ai beaucoup travaillé sur et avec les femmes, ça faisait écho à ce que j'avais entendu et partagé à cette époque.

FeBISP : Le public était très varié (stagiaires, travailleurs en insertion, formateurs, directeurs de structures, partenaires institutionnels...). C'est ce même public qui a été source d'inspiration pour l'écriture des scènes. Vous l'avez senti en jouant ?

Dorothee : Il est certain que le public était très réactif et pas forcément là où je l'attendais. La scène de l'ordinateur a beaucoup fait rire, elle devenait même une comédie !

Quentin : Depuis la scène, la diversité du public était perceptible car c'était des grappes de spectateurs qui réagissaient sur telle ou telle thématique : sur la question des subsides ou des parcours de vie, par exemple.

FeBISP : A la sortie du spectacle, un buffet réalisé par les acteurs de l'ISP était proposé, des photos réalisées par les membres de la FeBISP étaient exposées. En association avec le spectacle, quelle perception en avez-vous eu ?

Quentin : L'accueil à la sortie du spectacle a été très chaleureux. Le buffet et l'ambiance étaient très sympas, propices aux échanges. Les spectateurs venaient échanger avec nous. On a discuté avec des encadrants et des bénéficiaires, on a fait des photos avec eux. Ça me rappelle que derrière les scènes que nous avons interprétées, ce sont des histoires de vie qui sont racontées et, vu la réaction du public, largement partagées.

Dorothee : Le public nous a félicités, il nous a remerciés. C'était très touchant. Une reconnaissance « gratuite » car nous ne connaissions personne dans le public et il est spontanément venu vers nous.

FeBISP : Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise l'ISP, ses travailleurs, ses stagiaires ?

Dorothee : Je dirais sans hésiter la générosité et la ténacité !

Quentin : Que ce soit du côté des travailleurs ou du public, il faut s'accrocher, se donner à fond, être persévérant.

FeBISP : Quels sont vos projets ?

Quentin : Plusieurs projets sont sur le feu : continuer avec la compagnie Les vrais Majors qui propose du théâtre de rue burlesque basé, notamment, sur des personnages utopistes, mais aussi mon solo de clown et, à venir, un spectacle sur une expédition en haute montagne.

Dorothee : Poursuivre mon travail envers le jeune public, avec la compagnie Plastique Palace Théâtre et, d'un côté plus personnel, avancer sur mes projets d'écriture et pourquoi pas, passer à la mise en scène.



Dorothee et Quentin font partie de la Ligue d'improvisation professionnelle Wallonie-Bruxelles (www.impro-lip.be) qui organise la Battle d'impro Djarter, une fois par mois au You Night Club, rue Duquesnoy, 18 à 1000 Bruxelles et le spectacle d'improvisation Impro sur table qui se tient deux fois par mois au Quartier latin, 212 Boulevard Général Jacques à 1050 Ixelles.



Episode final : une fédération au service de ses membres

Le service aux membres est une devise... logique pour une fédération d'employeurs. Au-delà de la tautologie, il y a la variété des demandes qui forcent l'écoute et le travail collaboratif. Les témoignages de l'équipe de la FeBISP pointent les services individuels comme autant de traits d'union entre une fédération et la défense de ses membres. De l'individuel au collectif, une aventure toute jeune, d'à peine vingt ans !

Un soutien mutuel et mutualisé

Témoignage de Christine Duquesne, attachée au soutien méthodologique ISP

C'est assez récemment, en avril 2015, que j'ai été engagée comme « attachée au soutien méthodologique ISP » à la FeBISP. Ma fonction principale est de soutenir les membres pour l'élaboration et/ou l'adaptation des référentiels de formation aux profils de formation du SFMQ et d'accompagner les équipes pour l'appropriation et la mise en œuvre des référentiels et leur transposition en programme de formation. Les enjeux sont bien sûr importants pour le secteur : une plus grande lisibilité de l'offre de formation, plus de cohérence dans l'organisation des filières et passerelles, un langage commun et des outils communs et mutualisés, ainsi qu'à terme, la perspective de certification des stagiaires. C'est donc un nouveau service d'appui aux membres, tout à fait concret, proposé depuis un peu plus d'un an et demi aux opérateurs de formation qualifiante. Plus largement, il s'agit également de suivre tous les dossiers liés : filières et passerelles, procédures d'évaluation, validation des compétences, nouveaux profils envisagés au SFMQ, perspectives de certification, autant de sujets que nous suivons de près afin de pouvoir, d'une part, veiller à ce qu'y soient intégrées les spécificités de l'insertion socioprofessionnelle et d'autre part, pour en informer les membres.

Mais revenons-en à mes débuts. A mon arrivée à la FeBISP, je suis donc entrée de plain-pied dans l'univers du SFMQ, de la ChaM (Chambre des Métiers) et de la ChaEF (Chambre Enseignement-Formation, des PM (Profils Métiers), et surtout des PF (Profils Formation) élaborés en Coprofor (Commission de profil formation) qui déclinent les compétences en UAA (Unités d'Acquis d'Apprentissage)... De quoi déchaîner les passions des amateurs d'AC (activités-clés), de compétences détaillées, de savoirs, aptitudes, niveau d'autonomie et complexité du contexte... Sans oublier bien sûr les évaluations avec leurs joies de critères incontournables et d'indicateurs globalisants. Mon rôle était donc d'organiser des groupes de travail avec les directions, les coordinations pédagogiques

ou les formateurs de différents secteurs d'activités pour travailler sur ces questions. Il faut bien dire que si les participants ne jonglaient pas toujours d'emblée avec le jargon du SFMQ, que dire de moi avec le leur... Il me revient en mémoire un des premiers groupes avec lesquels j'ai travaillé et qui rassemblait les équipes de trois AFT en menuiserie d'intérieur. J'y ai découvert avec effroi un vocabulaire tout droit sorti de l'époque de l'inquisition : on y parlait de trusquins, de défonceuses, de perceuses et autres outils servant à meuler, tenailler, fraiser, scier, tenonner, mortaiser, enfourcher, dans des lieux où l'on asservissait même des « servantes d'atelier »!

Au-delà de l'anecdote, ce travail méthodologique que je poursuis également avec des équipes d'autres secteurs d'activités (administratif, parachèvement du bâtiment, électricité, etc.) est fondamental. Le secteur de l'ISP ne peut plus faire l'impasse sur les évolutions qui se profilent. Bien sûr, la vigilance reste de mise pour que les pratiques pédagogiques et les valeurs de l'ISP soient préservées en dépit d'une vision très adéquationniste et utilitariste de la formation professionnelle dans les instances du SFMQ. En tout état de cause, les groupes de travail ont tous un point commun : le professionnalisme des équipes, la passion du métier qui les anime et la préoccupation prioritaire pour les stagiaires dont elles font preuve.

Ah, encore une chose : avec un formateur « installateur électricien résidentiel », j'ai aussi appris comment réparer un interrupteur. Celui de ma cuisine fonctionne à nouveau !

Des sollicitations de toutes natures

Témoignage de François Geradin, attaché formation professionnelle

Cela fait maintenant plus de trois ans et demi que j'ai le plaisir de travailler à la FeBISP en tant qu'attaché formation professionnelle. Les membres m'ont tout de suite bien accueilli. Je me souviens notamment de deux mails de bienvenue particulièrement sympathiques. Le premier disait en substance :

¹ Chariot à outils.

Le feuillet de la FeBISP

« Bonne entrée en fonction, sacrebleu ! Et au plaisir ! » tandis qu'un autre indiquait : « Un homme de plus à la FeBISP, c'est bien LOL ». Bref, j'ai vite compris que j'arrivais dans un secteur où le sens de l'accueil - comme d'ailleurs celui de l'humour - n'était pas un vain mot...

Je me souviens particulièrement des GT internes liés au Plan d'actions de la FeBISP. J'ai été plongé dans le bain rapidement en prenant en charge, avec Pierre, trois groupes de travail : le premier sur les partenariats, le deuxième sur l'éducation permanente et le troisième sur la reconnaissance de l'aspect social du travail en ISP. Cela signifiait concrètement : inviter les membres par mail et gérer leurs (non-)réponses, animer les GT, faire les PV, intégrer les remarques de chacun, faire la synthèse, tenir compte des remarques du CA, finaliser les documents, présenter les documents en AG, tenir compte des remarques faites à l'AG, etc etc. Et ainsi de suite pour les trois GT... Bref, malgré certaines lourdeurs logistiques à gérer, ces contacts avec les membres ont été vraiment formateurs pour la jeune recrue que j'étais.

Les types de demandes individuelles rencontrées ? De toutes sortes ! Généralement, par rapport aux dossiers que je suis, certains membres me contactent pour faire le suivi des appels à projets lancés par les OIP, pour poser une question liée au décret ISP ou aux cahiers des charges, etc. Certains membres me font aussi remonter des situations problématiques avec les stagiaires. Dans ces cas-là, notre mission est très simple : trouver des solutions ! Cependant, plus que des demandes spécifiques des membres à gérer, mes principales missions sont surtout d'aller solliciter ces derniers, que ce soit pour alimenter notre trimestriel L'insertion, pour organiser des GT ou encore pour les inviter à nos cycles de formation. Chacune de mes missions n'est rendue possible que grâce aux multiples contacts noués au quotidien avec les membres !

Une première mission concerne naturellement le suivi des dossiers directement liés au volet « formation professionnelle » de l'ISP. Cela signifie très concrètement analyse de documents, rédaction de synthèses, participation à des réunions, communications faites aux membres, etc. Ces dossiers étant souvent assez complexes et techniques, il faut faire œuvre utile en cherchant à rendre accessibles aux membres les contenus et les enjeux (souvent multiples) de ces dossiers. Dans le même temps, ce travail d'analyse ne saurait se faire sans les nombreux retours (quantitatifs

et qualitatifs) que les opérateurs nous font du terrain. Ces retours, ces vécus partagés, sont également nécessaires dans la mission de représentation que j'exerce dans certaines instances (comme le Bassin Enseignement-Formation-Emploi, le Service francophone des Métiers et des Qualifications ou encore le Conseil de l'Education et de la Formation). Il s'agit de porter la parole du secteur et défendre les positions validées collectivement. De nouveau, ce travail de représentation rendu possible par les apports des membres leur permet en retour de savoir qu'ils sont écoutés et que leurs intérêts sont défendus. Enfin, last but not least, la mission d'organisation des cycles de formation illustre à nouveau ce cercle vertueux. Ces moments de rencontres et d'échanges de pratiques ne sont en effet rendus possibles que par la participation et l'implication active de nos membres et de leurs travailleurs. Et, inversement, nous avons la prétention de croire que ces moments, préparés et animés par nos soins, apportent beaucoup à chaque participant et, ultimement, à chaque structure membre.

S'agirait-il d'une relation symbiotique ? Il s'agit bien d'une association durable entre deux structures (très !) vivantes, dépendantes grandement l'une de l'autre et dont les avantages sont réciproques... Merci au passage à tous les membres pour la richesse de leurs apports et au plaisir de continuer à être à leur service !

La volonté de parcourir le chemin ensemble

Témoignage de Michèle Hubin,
attachée relations sociales

Mes premiers pas à la FeBISP coïncidèrent avec la conclusion toute fraîche de l'Accord non marchand bruxellois. Une véritable symphonie orchestrée par le Gouvernement bruxellois et les partenaires sociaux en 2000.

Mais après l'enthousiasme de la conclusion, la finalisation devait suivre, en particulier par la conclusion des conventions collectives de travail sectorielles en 2002. C'est à ce moment que j'entre en scène... A l'époque, une association-membre a sollicité une intervention pour détailler l'objet des textes signés et leurs effets sur les conditions de travail. Et à vrai dire, il y en avait vraiment pour tous les goûts : la classification de fonction des travailleurs, les conditions de rémunération, la prise en compte de l'ancienneté, le bénéfice d'une prime de fin d'année et, dans certains cas, d'une allocation de foyer/résidence, l'octroi de jours de congés supplémentaires, la



Le feuillet de la FeBISP

réduction du temps de travail et l'embauche compensatoire, la gestion de la formation continue des travailleurs, le développement et l'harmonisation des relations sociales.

Après avoir amplement potassé les tenants et aboutissants des différentes mesures encore toutes fraîches, le rendez-vous fut pris avec les travailleurs et le Conseil d'administration. Quelle ne fut pas ma surprise de me trouver devant un auditoire majoritairement composé de personnes malentendantes. Ayant anticipé la complexité de mes propos, ils s'étaient adjoints la collaboration d'une traductrice en langue des signes. Toutes les conditions étaient donc réunies pour que j'officie. Et là, oh surprise, la traductrice n'arrive pas à suivre mon flot de paroles et me demande de ralentir. J'avais bien sûr tout imaginé : à quel moment payer la prime de fin d'année, combien de jours de congé à attribuer à un travailleur malade pendant trois mois, l'employeur doit-il octroyer un congé pour aller en formation, etc. Mais le flagrant délit du débit de paroles trop rapide, non, ça, vraiment, je ne l'avais pas anticipé ! J'ai donc ralenti le rythme pour m'assurer de la bonne compréhension de chacun et pris le temps de répondre aux nombreuses interrogations. Et mon pari fut gagné... du moins auprès d'un membre. J'ignorais que 20 ans plus tard, notre fédération en compterait... près de 80 ! Et ce fut le début d'une longue aventure... au service et surtout à l'écoute des membres. Par leurs questionnements, les membres ont largement enrichi ma pratique. Leurs demandes de plus en plus pointues ont forcé un travail pluridisciplinaire de recherche de solutions, de mise en réseau et de créativité. Leur rendre service, c'est être à leur écoute. Une opération « win win », somme toute.

De l'individuel au collectif et vice et versa

Témoignage de Pauline Cousin,
attachée emploi et économie sociale d'insertion

Rendre service à ses membres, c'est le propre d'une fédération. Lors de la phase de recrutement pour le poste d'attaché(e) emploi et économie sociale d'insertion, il m'a été précisé que la plupart des tâches viseraient la défense d'intérêts collectifs. C'est bien le cas, notamment à travers l'application de l'Ordonnance « Missions Locales », la révision de l'Ordonnance ESI, lors du lancement d'un nouvel appel à projets ou pour toute problématique transversale.

Mais au quotidien, la vie d'attachée à la FeBISP, c'est beaucoup d'échanges avec les membres sur des questions qui leur sont a priori spécifiques, et qui bien souvent concernent in fine plusieurs structures. Concrètement, cela se manifeste par l'aide à la rédaction d'un courrier qu'un membre enverra à une institution, par l'accompagnement d'une structure ESI dans la définition et la formalisation d'un profil de fonction, par la précision du cadre ILDE à l'équipe d'une structure récemment renouvelée, etc.

Toutes ces actions individuelles nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement et les contraintes des membres, pour apporter des informations ou des solutions concrètes pour la gestion de leurs structures. Ça contribue également à affiner les enjeux collectifs.



L'insertion est la revue de la FeBISP (Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale d'insertion)

Trimestriel,
ne paraît pas en juillet - août

Editeur responsable :
Pierre Devleeshouwer

La FeBISP

Cantersteen, Galerie Ravenstein 3 boîte 4
B-1000 Bruxelles
Tél : 02 537 72 04 - Fax 02 537 84 04
secretariat@febisp.be
<http://www.febisp.be>

L'équipe de la FeBISP

- **Pierre Devleeshouwer**
Directeur / devleeshouwer@febisp.be
- **Tatiana Vanessa Vial Grösser**
Directrice adjointe / vial@febisp.be
- **Delphine Libert**
Secrétaire de direction
secretariat@febisp.be
- **Valérie Dancart**
Assistante administrative et financière
dancart@febisp.be
- **Michèle Hubin**
Attachée relations sociales
hubin@febisp.be
- **Huong Ngo**
Gestionnaire administrative du Fonds de formation ISP / ngo@febisp.be
- **François Geradin**
Attaché formation professionnelle
geradin@febisp.be
- **Pauline Cousin**
Attachée économie sociale d'insertion et emploi / cousin@febisp.be
- **Marie-Adèle Blommaert**
Attachée agence conseil
blommaert@febisp.be
- **Christine Duquesne**
Attachée soutien méthodologique ISP
duquesne@febisp.be

Mise en page & Impression :
Pixelandco

L'insertion

Le numéro 111 de notre magazine L'insertion sortira en mars 2017.



Avec le soutien de la Commission communautaire française,
du Fonds social européen, du Ministère de l'Emploi
de la Région de Bruxelles-Capitale et d'Actiris

